
Ange-Gardien inaugure sa nouvelle patinoire multisport couverte et dévoile ses partenaires financiers

Ange-Gardien, le 30 octobre 2024. — C'est en présence de la députée provinciale de la circonscription d'Iberville, Mme Audrey Bogemans, de la députée fédérale de la circonscription de Shefford, Mme Andréanne Larouche, et du président du C. A. de la Caisse Desjardins de la Pommeraie, M. Martin Beaulieu, que M. le maire, Yvan Pinsonneault, procéda, le samedi 19 octobre dernier, à l'inauguration officielle de la patinoire multisport couverte et à la coupe du ruban protocolaire devant une foule de pas moins de 400 personnes réunies dans l'enceinte de la nouvelle infrastructure municipale.

Avec émotion et reconnaissance, M. le maire a profité de la tribune pour remercier publiquement le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, « qui ont permis à la municipalité d'Ange-Gardien de bénéficier d'une contribution fédérale de 378 332 \$ par le biais du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC) découlant de l'Entente bilatérale intégrée (EBI) conclue entre le gouvernement fédéral et provincial, et d'une contribution provinciale de 605 332 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS), sans quoi le projet n'aurait pas pu voir le jour ».

« Les infrastructures sportives et récréatives sont essentielles pour que nos collectivités restent saines, fortes et dynamiques. Je suis très heureux de célébrer l'inauguration de la nouvelle patinoire multisport couverte d'Ange-Gardien, un projet qui permettra aux résidents de pratiquer leurs sports préférés à l'abri des intempéries, et ce, peu importe la saison. Cette nouvelle infrastructure encouragera les gens d'Ange-Gardien à favoriser un mode de vie sain et actif pendant de nombreuses années ».

L'honorable Sean Fraser, ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités

« La réalisation de ce projet est une excellente nouvelle et permettra aux résidentes et résidents d'Ange-Gardien de pratiquer leurs activités favorites sur une plus longue période dans une infrastructure de qualité et sécuritaire. Je suis fière que notre gouvernement prenne la pratique sportive, récréative et de plein air aussi au sérieux en

offrant des installations qui permettent aux gens de tout âge et venant de tous les milieux de se rassembler et de pratiquer des activités physiques. C'est un projet qui profitera également aux jeunes athlètes de la région, qui auront accès à une patinoire moderne et couverte pour développer leur talent. »

Isabelle Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air

Par ailleurs, M. le maire ne manqua pas l'occasion de remercier chaleureusement Desjardins Caisse de la Pommeraie pour sa contribution financière de l'ordre de 200 000 dollars provenant du Fonds d'aide au développement du milieu de Desjardins et d'annoncer que le bâtiment des patineurs portera le nom de Pavillon Desjardins. « Cette infrastructure permettra à des centaines de jeunes et moins jeunes de bouger et d'adopter de saines habitudes de vie. De nombreux jeunes pourront aussi pratiquer leur sport et se développer à plusieurs niveaux. Il n'en fallait pas plus pour que Desjardins réponde présent », déclara M. Martin Beaulieu, président du conseil d'administration de Desjardins Caisse de la Pommeraie.

De plus, M. le maire remercia aussi les dirigeants d'entreprises partenaires présents et en profita pour dévoiler la cohorte de « Grands donateurs » ayant permis d'amasser, jusqu'à ce jour, 400 000 dollars, soit Olymel (100 000 \$), Luc Ménard (100 000 \$), Sollio Agriculture (50 000 \$), Structure alternative (50 000 \$), Roxboro-Bauval (50 000 \$) et la famille Grenier pour Grenier Gardangeois (50 000 \$).

Le projet de patinoire multisport couverte et son bâtiment de services totalisant 3 millions de dollars est juxtaposé aux installations de l'école primaire Jean-XXIII et a été élaboré dans un souci de développement durable et de lutte contre les changements climatiques. Dans cette optique, le toit de la patinoire est composé essentiellement de bois de type lamellé-collé pour les avantages environnementaux qu'il procure.

– 30 –

Source : Jessica Raymond
Responsable des communications
Municipalité d'Ange-Gardien
450 293-7575
j.raymond@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Informations : Brigitte Vachon
Directrice générale
Municipalité d'Ange-Gardien
450 293-7575
b.vachon@municipalite.ange-gardien.qc.ca